



# **DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL**

## **COMMISSION DES COMPETITIONS LIBRES**

### **SECTION JEUNES**

#### **Réunion n°1 du 25 Septembre 2017**

**Présents :**

Mme Ginette LELION, MM. Daniel RESSE, Gérard SCHALEBROODT et Bernard PETIT.

.....

*Les décisions ci-après de la Commission des Compétitions Libres Section Jeunes sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours, à compter du lendemain de leur première notification, sous l'une des formes définies à l'article 190 des règlements généraux de la Ligue de Football de Normandie auprès de la commission d'appel départementale du D.E.F.*

#### **ANNEXE AUX REGLEMENTS DU DEF – ACCESSIONS ET DESCENTES CLUBS LIBRES :**

##### **ST MARCEL**

Ce club ayant 2 équipes en U18 Division 3, il désigne l'équipe 11 évoluant dans le groupe B, comme prétendante à la montée.

##### **GISORS VEXIN NORMAND 27**

Ce club ayant 2 équipes en U18 Division 3, il désigne l'équipe 11 évoluant dans le groupe B, comme prétendante à la montée.

##### **LOUVIERS FC**

Ce club ayant 2 équipes en U15 Division 3, il désigne l'équipe 1 évoluant dans le groupe B comme prétendante à la montée.

##### **USC THIBERVILLE**

Ce club ayant 2 équipes en U15 Division 3, il désigne l'équipe 1 évoluant dans le groupe A comme prétendante à la montée.

##### **FC EZY**

Ce club ayant 2 équipes en U15 Division 3, et n'ayant pas précisé dans les délais impartis laquelle de ces équipes seraient susceptibles d'accéder en division supérieure, la commission désigne l'équipe 1 évoluant dans le groupe D comme prétendante à la montée.

La Présidente  
Ginette LELION

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ginette LELION', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the left.

Le Secrétaire de séance  
Gérard SCHALEBROODT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gérard SCHALEBROODT', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the left.